



LES GRATTE-CIEL OUBLIÉS DE LA MUETTE (1931-1976) Cinq tours symboles de la cité puis du camp de Drancy

Exposition au Mémorial de la Shoah de Drancy
10 novembre 2021 – 6 mars 2022



Gratte-ciel en construction, Cité de la Muette, Archives d'architecture du XX^e siècle
© Fonds Beaudouin et Lods. Académie d'architecture - Cité de l'architecture et du patrimoine -
Archives d'architecture du XX^e siècle / ADAGP

À l'occasion des 90 ans de leur construction, le Mémorial de la Shoah de Drancy propose de restituer le rôle majeur joué par les cinq tours de la cité de la Muette à travers une exposition inédite, entre histoire et architecture. Cette « cité-jardin » se distingue à plus d'un titre des précédentes : les procédés de fabrication industrielle pour l'édification des premiers gratte-ciel de la région parisienne d'une part, et d'autre part, son utilisation comme camp d'internement et de transit vers la déportation, qui en fait un des lieux de mémoire de la Shoah.

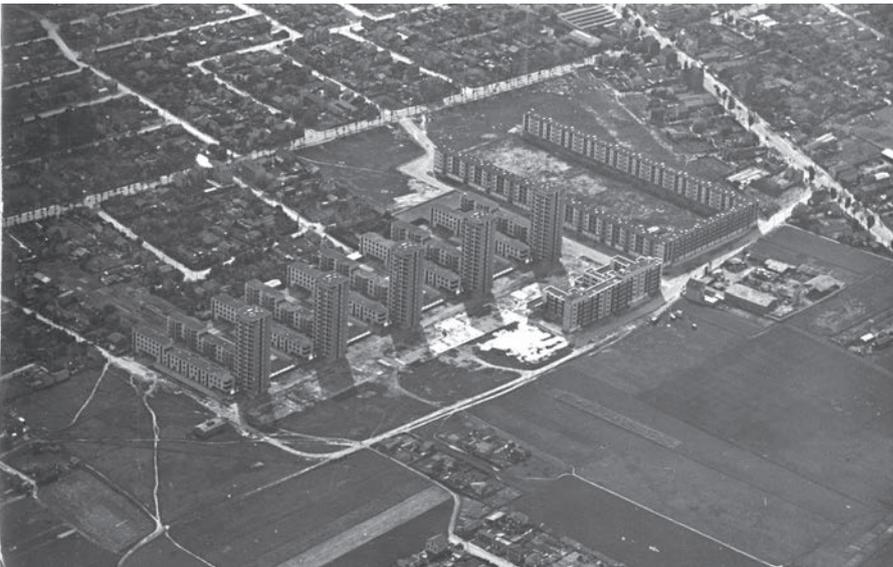
Construits au début des années 1930, ces gratte-ciel de quatorze étages sont alors des symboles de modernité. Conçue par les architectes Eugène Beaudouin et Marcel Lods avec les ingénieurs Vladimir Bodiensky et Jean Prouvé, ils restent un très bon exemple de l'architecture rationnelle des années 1930. Ils ont ainsi dominé les représentations de la cité puis, pendant la guerre, celles du camp d'internement de Drancy qui s'installe à leurs pieds. L'histoire de ces gratte-ciel devient alors étroitement liée à celle du camp. De juillet 1942 à août 1944, 63 000 juifs – sur les 75 000 déportés de France – sont partis de Drancy, essentiellement vers Auschwitz-Birkenau. Ces tours seront détruites en 1976 alors que l'on inaugurerait le Mémorial de Drancy, conçu par Shelomo Selinger.

Outre ce récit abondamment illustré, l'exposition rend compte du destin individuel de ceux qui ont conçu les gratte-ciel, mais aussi des prisonniers

qui les ont dessinés et décrits, contribuant ainsi à en fixer l'image. Des maquettes, le film *Construire*, des cartes postales et photographies seront présentés, ainsi que des fac-similés et originaux d'ouvrages et de revues d'architecture qui compléteront l'iconographie des tours disparues de Drancy.

Le 25 mai 2001, la cité est classée Monuments historiques en tant que « réalisation architecturale et urbanistique majeure du XX^e siècle [...] et en raison également de son utilisation durant la Seconde Guerre mondiale d'abord comme camp d'internement, puis comme camp de regroupement avant la déportation, qui en fait aujourd'hui un haut lieu de la mémoire nationale ».

PARCOURS DE L'EXPOSITION



Entre modernité et fiasco

Symboles de modernité quand ils sont édifiés entre 1931 et 1934 par l'Office public d'habitations à bon marché du Département de la Seine, les gratte-ciel font la fierté de leurs architectes, Eugène Beaudouin et Marcel Lods, et de l'administrateur délégué de l'Office Henri Sellier. En édifiant des tours de 14 étages, ils réalisent une expérience alors quasi unique en France. Cartes postales, articles dans la presse internationale, films, tout semble leur réussir.

Cependant, les effets de la crise économique née du krach boursier de 1929 se font sentir en France dès 1931. En 1934, les tours s'achèvent mais le reste du projet n'est que partiellement achevé. Mis en location, les gratte-ciel font peur, 14 étages, un ascenseur, cette modernité ne plaît

pas à tout le monde. Sans locataires, cette cité devient un fiasco. Sellier cède au ministère de la Défense qui veut loger des gendarmes dans les cités de l'Office de la Seine. En 1938, 800 gendarmes républicains mobiles et leurs familles s'installent dans les gratte-ciel et les immeubles « peignes » qui les complètent. A la fin de l'automne, une chute brutale des températures fait geler les conduites d'eau provoquant l'évacuation des locataires et une violente et très politique campagne de presse contre les gratte-ciel et Sellier, ancien ministre du Front populaire. Entretemps, les gendarmes ont réintégré ce qui devient la « caserne de Drancy ».

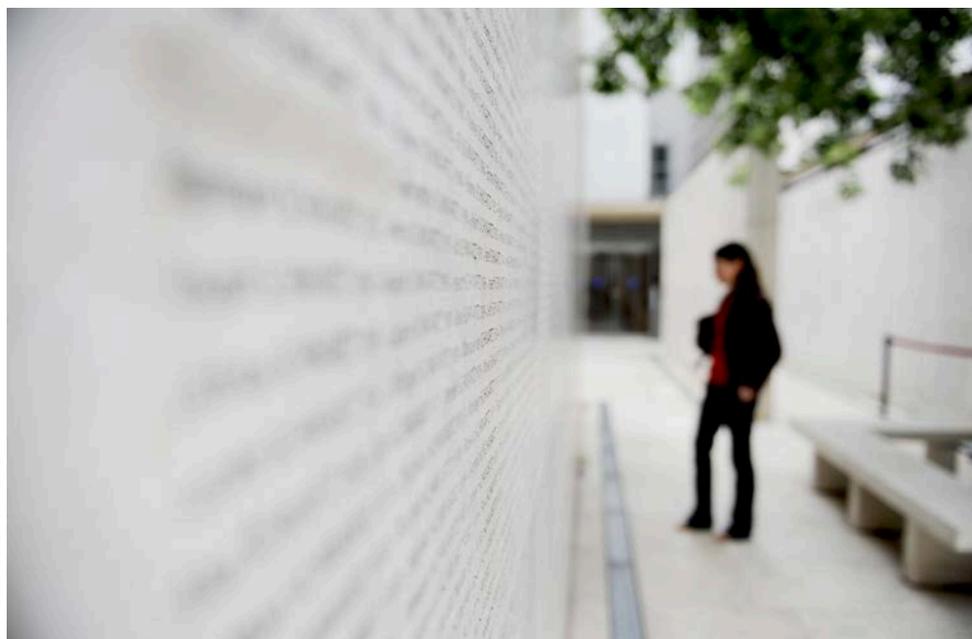


L'appropriation sous l'Occupation

En juin 1940, c'est dans cette « caserne » que la Wehrmacht s'installe. Elle en fait dès juillet un *Frontstalag* pour des prisonniers de guerre (PG) français et britanniques. Barbelés, guérites et miradors sont installés. Les gendarmes cohabitent avec ce *Frontstalag* et quelques-uns parviennent à faire évader des « PG » qui partent vers le Reich ou, pour les soldats coloniaux, vers les camps de l'ouest. De janvier à juillet 1941, ils sont remplacés par des « ressortissants des puissances ennemies », des britanniques jusqu'alors internés à Saint-Denis à la caserne des Suisses saturée. En août, le camp est affecté à l'internement des juifs de la région parisienne raflés en représailles des premiers attentats « judéo-bolchéviques » depuis l'invasion de l'URSS en juin. Décidé par l'Occupant, cet internement est cependant géré par la Préfecture de Police, la Préfecture de la Seine et la garde intérieure et extérieure du camp est assurée par les gendarmes qui habitent les gratte-ciel. Très vite certains font naître terreur et marché noir aux dépens des internés. Pour ces derniers, ces constructions sont associées aux exactions des gendarmes. Plus largement, ils figurent sur les plans et dessins d'internés et sur les rares photographies clandestines du camp.

Une image funeste menant à leur destruction

Quand le camp est libéré en août 1944, il retrouve rapidement de nouveaux détenus, les « suspects de collaboration avec l'ennemi ». De nouvelles cartes postales circulent avec pour légende : « Les gratte-ciel de Drancy, célèbre camp de concentration pendant la guerre ». Les gendarmes cohabitent alors un temps avec les GI's puis reprennent possession de l'ensemble du site que l'Office d'HBM aimerait récupérer. En 1946, l'Office ne dispose, en effet, que des logements de la grande cour. Avec le soutien du maire, l'Office attaque en justice le ministère de la Défense. Outré, celui-ci réquisitionne l'ensemble. Les relations entre l'Office et la Défense cessent durant des années et la dégradation des tours, non entretenues, débute. En 1960 commencent des pourparlers pour une acquisition par la Défense qui n'aboutissent qu'en 1973. Le projet de Mémorial, porté depuis 1964 par la municipalité et les associations d'anciens internés et déportés, aboutit lui en mai 1976. Pour la Ville comme pour les associations, ce projet est dénommé le monument des « 14 étages » et le dessin des gratte-ciel orne l'invitation alors qu'ils disparaissent après avoir marqué le paysage et les mémoires pendant 45 ans.



© Florence Brochoire

INFORMATIONS PRATIQUES

Mémorial de la Shoah, Drancy

110-112 avenue Jean Jaurès

93700 Drancy

Tél. : 01 42 77 44 72

contact@memorialdelashoah.org

www.memorialdelashoah.org

Ouverture de 10h à 18h

tous les jours, sauf le samedi.

Autour de l'exposition :

Visites guidées

CONTACT PRESSE

Pierre Laporte Communication

Clarys Lutaud-Nony

Laurent Jourden

memorial@pierre-laporte.com

01 45 23 14 14

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Le Mémorial de la Shoah, plus grand centre d'archives en Europe sur l'histoire de la Shoah, est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe. Il réunit aujourd'hui cinq sites : le Mémorial de la Shoah de Paris et du site de Drancy, le lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), le CERCIL Musée - mémorial des enfants du Vel d'Hiv (Loiret), le Centre culturel Jules Isaac de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Ouvert au public le 27 janvier 2005 dans le quartier historique du Marais, le site parisien offre de nombreux espaces et un programme de sensibilisation conçu pour chaque type de public : une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques, le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la « Solution finale », le centre de documentation (50 millions de pièces d'archives et 1 500 archives sonores, 350 000 photographies, 3 900 dessins et objets, 12 000 affiches et cartes postales, 30 000 documents cinéma, 14 500 titres de films dont 2 500 témoignages, 80 000 ouvrages) et sa salle de lecture, des espaces pédagogiques où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes et pour les enseignants, ainsi qu'une librairie spécialisée. Une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah vise à lutter également contre le retour de la haine et contre toutes formes d'intolérance aujourd'hui : le Mémorial travaille aussi depuis plus de dix ans à l'enseignement des autres génocides du XX^e siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda ou encore le génocide des Arméniens.

MÉMORIAL DE LA SHOAH DE DRANCY

Complémentaire du Mémorial de la Shoah de Paris, le Mémorial de la Shoah de Drancy est un lieu de médiation entre le site de l'ancien camp et le public, un lieu d'histoire et de transmission. Il permet au public scolaire comme au grand public de mieux connaître l'histoire de la cité de la Muette et notamment le rôle central du camp de Drancy dans l'exclusion des Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale et dans la mise en œuvre de la « Solution finale ».